



Communiqué

Octobre 2024. Notre Technopôle a 40 ans

Imaginé par Jean-Marie Rausch au début des années 80, le « Technopôle Metz 2000 » inauguré en octobre 1984, devenait une nouvelle pièce maîtresse du développement économique de Metz et de son agglomération.

Le concept était futuriste, ambitieux, et visionnaire.

Il avait une forte dimension d'aménagement du territoire et même urbanistique au travers d'objets architecturaux d'avant-garde tel le CESCO, mais il promouvait surtout le concept « technopolitain » inscrivant Metz dans les territoires pionniers d'une nouvelle économie fondée sur les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

Ce concept, spatial et fonctionnel, allait se révéler à la fin des années 2000 le terreau des mutations du territoire et un outil exceptionnel permettant d'actualiser la stratégie territoriale au regard des tendances structurelles observées.

Loin d'une rhétorique politicienne de critique obtuse de l'action passée, qui semble actuellement de mise en faisant primer le discours politique sur l'analyse objective de l'intérêt du territoire, c'est au contraire comme un actif mis au bilan du territoire que la nouvelle équipe politique de Metz Métropole, pilotée par Jean Luc Bohl et Dominique Gros a réinvesti le technopôle dès 2008.

Une réflexion était alors engagée pour orienter la politique de soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche, à partir d'un état des lieux objectif, élaboré en lien avec les acteurs mais aussi à l'écoute des décideurs passés. Cette attitude a permis d'asseoir la stratégie des investissements conduite sous deux mandats.

C'est ainsi qu'à l'occasion des 30 ans du Technopôle en 2014, il nous était à la fois permis de rendre hommage au concept et à la création du « Technopôle Metz 2000 » et de mettre en perspective sa capacité à se réinventer, pour devenir un outil de résilience face à l'essoufflement constaté du secteur des TIC à Metz et devenir ainsi le terreau de nouvelles opportunités

Ce fut alors la relance d'une nouvelle période de grands projets négociés à partir de 2009, dans le cadre du Plan Campus, de la renégociation du Contrat de projet État Région (2010), du Contrat de Redynamisation des Sites de Défense (2010), des différentes phases du Plan des Investissements d'Avenir (à partir de 2012), du Plan Lorrain (2014).

Une nouvelle identité

Celle du **Campus Technologique** de la « **Vallée Européenne des Matériaux** » promue par Metz Métropole auprès de ses partenaires institutionnels, comme un modèle valorisant la mise en réseau des acteurs du Nord Lorrain et de Moselle Est, en connexion avec ceux du Sillon Lorrain. Et promouvoir la mise en synergie de plusieurs cultures académiques, industrielles et internationales au service de l'innovation et de la mutation industrielle. Rappelons au passage que cette stratégie mis en œuvre a été fortement soutenue en lien avec nos partenaires en novembre 2016 (« *L'ambition d'un espace de projets Nord Lorraine* »), contribution commune de nos territoires au *Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation* (SRDE2I).

Un impact tangible sur les investissements réalisés

Au total, de 2010 à 2017, plus de 260 M€ de fonds publics et privés, ont été captés par la stratégie défendue par Metz Métropole pour être investis dans le domaine de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Pour 1 euro investi par Metz Métropole, ce sont ainsi 20 euros d'investissements qui ont été dirigés sur notre territoire alors en compétition avec d'autres sites d'implantation. Réalisés en très grande partie sur le Technopôle, ces investissements ont contribué à sa spécialisation technologique et à développer ses potentiels scientifiques.

Un héritage opérationnel

Le travail de renforcement d'une culture territoriale riche de sa diversité académique (Université / Écoles d'ingénieurs) et de son ouverture transfrontalière et internationale fut continu jusqu'en 2020. Cette caractéristique avait été initiée sous les mandats de Jean-Marie Rausch, mais entre 2008 et 2020, fut complétée de nouveaux outils : des plateformes de transfert technologique (Institut Lafayette, IRT M2P, CEA Tech, ImpactE, EIT Materials...), le C2IME, des laboratoires d'excellence et de formidables investissements dans les équipements de recherche, des chaires, des équipements académiques et le restaurant du CROUS.

Et au final un technopôle réinventé

En 2020, nous avons donc livré un Technopôle réinventé et qui avait renoué avec une politique de grands projets anticipant à nouveau son avenir au service de l'attractivité de notre territoire et de sa connexion aux pôles métropolitains du Grand Est.

Il est fortement regrettable que l'actuelle majorité ait fait le choix de nier les investissements majeurs réalisés entre 2008 et 2020, de nier le travail de réorientation de trajectoire mené pour inscrire pleinement le territoire dans les enjeux technologiques et sociétaux du XXIème siècle.

Un temps précieux a ainsi été perdu dans le dénigrement, alors que nous aurions eu tout intérêt à poursuivre le combat incessant du positionnement de Metz Métropole dans les territoires d'avenir de la région Grand Est.

Le propos de l'équipe en place à l'époque était bien de continuer à soutenir nos acteurs et leurs projets mais aussi d'investir plus avant dans des moyens d'animation de leur travail collaboratif et de promotion d'une identité d'excellence afin de persévérer dans la stratégie qui fut la nôtre pour :

- 1- positionner le Campus Technologique comme campus d'excellence, à rayonnement international et comme centre d'accélération Deep Tech (ou technologies dites de rupture) et Usine du Futur au service des filières stratégiques territoriales (matériaux-énergie-procédés et l'ensemble des secteurs dérivés d'application) ;
- 2- organiser le Campus pour développer un meilleur accès des entreprises (notamment PME et TPE) à un haut niveau de compétence et de proximité (formation, équipements, recherche, plateformes, transfert de technologie)
- 2- développer et optimiser l'impact et les services des grands centres de transfert technologique présents sur le campus (IRT M2P, CEA Tech, Institut Lafayette, LEM3, ImpactE, EIT Matériaux...)
- 3- favoriser l'entrepreneuriat à partir du vivier étudiant et de la recherche

Ces 4 objectifs sont centraux pour une nouvelle feuille de route du Technopôle, en le projetant dès maintenant vers son cinquantenaire.

Il nous semble difficilement entendable qu'ils puissent être absents des propos à venir qui, nous l'espérons, marquerons le 40^{ème} anniversaire du Technopôle.

L'exécutif métropolitain osera-t-il prétendre, à nouveau, qu'il avait trouvé table rase à son arrivée ? Ou admettra-t-il enfin que les 12 années 2008-2020 ont, elles aussi, été structurantes pour l'avenir du territoire et de son Technopôle ? Changera-t-il de ton à l'égard du travail accompli, dans le cadre d'une dynamique incarnée par Jean-Luc Bohl et Dominique Gros pour œuvrer au service du territoire ? Reconnaîtra-t-il, par exemple, que même le projet de la nouvelle école logistique n'a été rendu possible que grâce à ce travail de structuration d'un Campus Technologique de Metz technopôle dédié aux sciences, technologies et management de l'innovation ?

Metz le 2 octobre 2024